

TRANSFERTS ET AIDE À LA MOBILITÉ DE L'ADULTE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRE REQUIS :

- Salariés du Particulier Employeur
- Aucun pré requis de niveau de formation



Branche
professionnelle
des salariés
du particulier
employeur



NATURE DE L'ACTION :

- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

OBJECTIF :

- Être en mesure d'utiliser les techniques gestuelles et le matériel de compensation appropriés à la situation de handicap de l'adulte ;
- Appliquer des principes de sécurité pour la personne et pour lui-même.

CONTENUS :

- Le matériel de compensation à utiliser selon la situation de handicap de l'adulte.
- Les techniques de transfert de l'adulte accompagné.
- Les techniques de sécurisation des espaces et de l'adulte avant, pendant et après un transfert.
- La communication et la relation avec l'adulte dans les manutentions.
- La prévention des troubles musculosquelettiques.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Mise en commun des expériences et des pratiques
 - Brainstorming
 - Présentations Powerpoint
 - Travail en petits groupes
 - Petits films
 - Fiches techniques sur les différentes méthodes de prises en charge
 - Recherche sur structures et professionnels
 - Fabrication de jeux et outils de stimulation sensorielle et d'activités
 - Supports écrits : livret du participant
- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*
 - *Procédure d'évaluation : évaluation continue et questionnaire d'évaluation en fin de formation.*
 - *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation et attestation de formation*

DURÉE :

- 3 jours (21h)

PROFIL FORMATEUR :

- **Rémy PEINY**, Ergothérapeute